

Assemblée Générale 20/10/2019



Société des Lettres
de Saintonge et d'Aunis

ACTE DE CANDIDATURE

Je, soussigné(e), (Prénom Nom) ,

n° de téléphone fixe : n° de portable :

adresse électronique : ,

Déclare être candidat(e) au Conseil d'Administration de la Société des Lettres de Saintonge et d'Aunis pour l'exercice 2019/2020 , être à jour de ma cotisation.

Fait le à

Signature*

* **la signature électronique vaut signature légale** si elle est envoyée à partir de votre adresse mail permettant de vous identifier clairement (réf : loi no 2000-230 du 13 mars 2000)

Article 8 : COMITÉ D'ADMINISTRATION

La Société est gérée par un Comité d'Administration élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ce comité est composé de 6 membres à jour de leur cotisation.

Le Comité d'Administration se réunit au moins une fois par an pour discuter et mettre au point les activités de la Société.

Les membres du Comité d'Administration sont renouvelables par tiers chaque année.

Acte de candidature à retourner par courriel à l'adresse : dwebdu17@netc.fr

ou par courrier adressé à :

SLSA

BP95 – 31 rue du Cormier1 - 7100 SAINTES

avant le vendredi 11 octobre 2019, dernier délai